

COMMUNIQUE

Pour une politique industrielle nucléaire publique, nationale et ambitieuse de l'Etat

La confédération FORCE OUVRIERE a adressé son soutien et sa solidarité à l'ensemble des travailleurs japonais et à leur famille, confrontés aux conséquences dramatiques des tremblements de terre et du tsunami qui ont frappé leur pays. FO souhaite que tout soit mis en œuvre pour venir au secours des travailleurs et des familles durement éprouvées.

FORCE OUVRIERE suit avec beaucoup d'attention l'évolution de la situation préoccupante de plusieurs centrales électronucléaires japonaises.

Pour FORCE OUVRIERE, le gouvernement doit prendre en considération cette situation au Japon et en tirer un retour d'expérience pour la filière nucléaire française afin de faire progresser encore les exigences en matière de sûreté des installations.

Les Fédérations FO concernées et la confédération demandent que tous les enseignements soient tirés pour les centrales françaises, bien qu'elles soient de conception différente, à tous les niveaux et dans toutes les instances prévues.

A ce titre, FORCE OUVRIERE insiste sur la nécessité de disposer en France d'une industrie, de centres de recherche et d'organismes de contrôle à caractère public et disposant des moyens suffisants de leurs missions.

Face aux risques de démantèlement et de privatisation de la filière nucléaire civile française, FO rappelle son attachement à la sécurisation de l'industrie nucléaire dans le cadre d'une véritable **politique industrielle publique nationale ambitieuse de l'Etat**.

L'augmentation des efforts de recherche et d'ingénierie, le développement du contrôle par la puissance publique et l'impératif de la sûreté et de la sécurité des personnels (sur tout le cycle de l'activité nucléaire, civile et militaire) et des citoyens doivent primer sur les questions de rentabilité ou de marchés. L'industrie nucléaire comporte des enjeux spécifiques qui nécessitent de garantir sa pérennité en la soustrayant aux aléas conjoncturels, aux marchés, aux conflits d'intérêt et aux enjeux de pouvoirs.

L'Etat doit demeurer l'actionnaire majoritaire, voire unique, des entreprises de la filière et doit impulser les investissements et les axes de recherches dans le cadre d'une véritable politique nationale stratégique pour l'avenir.

Paris, le 16 mars 2011

Contact : Pascal PAVAGEAU, Secrétaire confédéral

☎ 01 40 52 84 45 📞 06 76 77 70 39 ✉ pascal.pavageau@force-ouvriere.fr